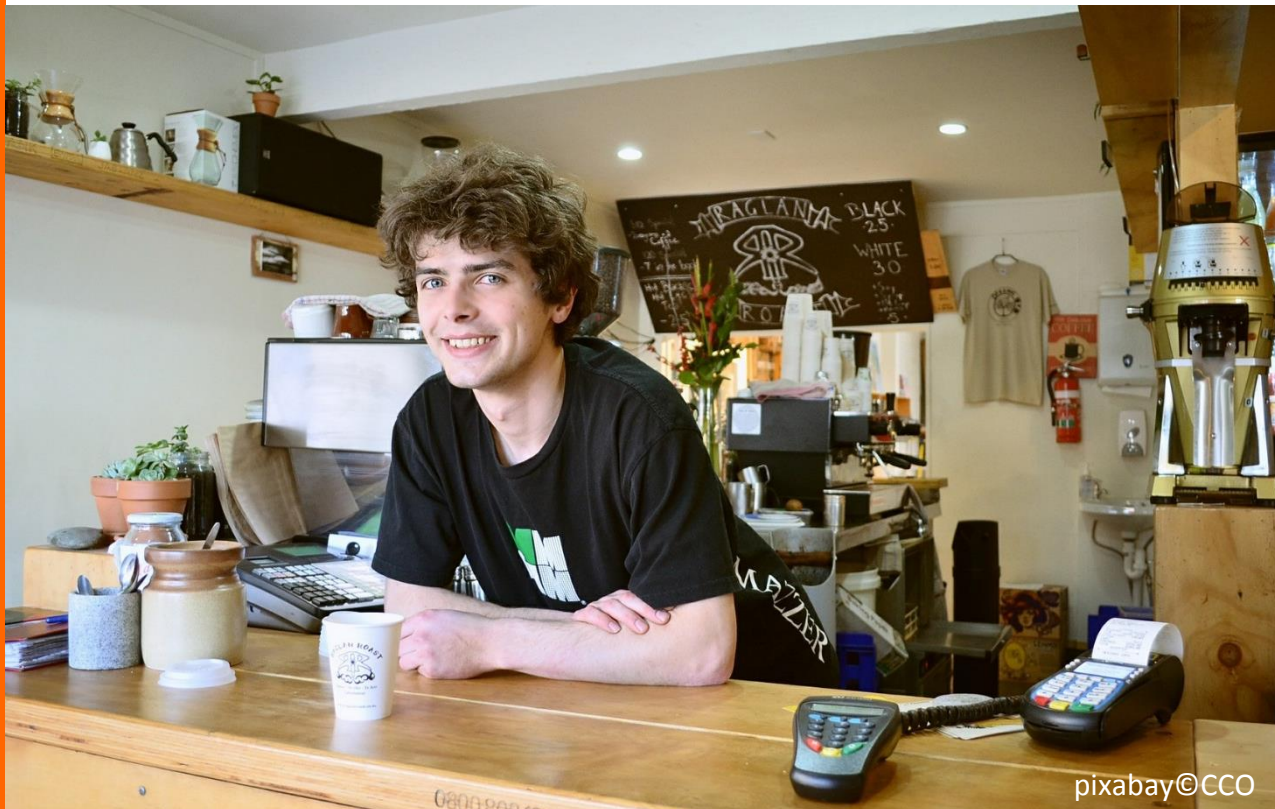


## LE JOB ÉTUDIANT, UN SUCCÈS GRANDISSANT, AU PROFIT DE QUI ?



pixabay©CCO

Ophélie Hardenne

ANALYSE UFAPEC  
NOVEMBRE 2018 | 27.18



## Résumé :

Les jobs d'étudiants ont la cote ces dernières années, connaissant une intensification importante. En outre, ce phénomène a connu un grand tournant depuis le changement de la législation en 2017. Mais à qui cela est-il profitable ? Pourquoi les jeunes travaillent-ils ? Le job étudiant serait-il plus que la simple acquisition d'une première expérience professionnelle ?

## Mots-clés :

Job d'étudiant, expérience professionnelle, rémunération, législation, précarité, étudiants, employeurs, risques, scolarité

## Introduction

En dehors du cadre scolaire et familial, les jeunes ont de nombreuses activités durant leur temps libre. Une part importante d'étudiants s'investit dès l'âge de 15 ans dans un job étudiant. Depuis quelques années, la législation sur le travail étudiant a été modifiée, notamment en 2017, au profit des étudiants, pouvant travailler plus d'heures. Ces petits jobs permettent souvent de se faire une première expérience professionnelle et ainsi gagner un peu plus d'argent de poche. Mais au fond, quelles sont les réelles motivations des jeunes à travailler ? Sont-ils vraiment gagnants dans ce système ? Quels sont les risques liés au travail étudiant ? Cette analyse permettra d'envisager les diverses facettes de cette occupation et d'être attentifs à d'éventuelles dérives que peut comporter cette pratique.

## Le job étudiant, comment ça fonctionne ?

- Évolution de la législation

Les jobs étudiants existent depuis de nombreuses années. Anciennement, les jeunes travaillaient pour leurs proches ou, parfois, au noir, réalisaient de petits travaux pour gagner un peu d'argent. Peu à peu, une législation s'est mise en place uniquement pour les vacances d'été. La législation a par la suite évolué plusieurs fois pour en arriver au modèle actuel. Comme Randstad le relève dans une étude concernant les jeunes au travail réalisée annuellement<sup>1</sup>, en 2005, les étudiants ont pu travailler 23 jours durant les vacances d'été et 23 jours durant la période scolaire. Par la suite en 2012, ce contingent de 46 jours par an est passé à 50, sans distinction de périodes.

La législation a été revue une dernière fois en 2017, les étudiants pouvant travailler 475 heures par an. Le calcul a été simplifié pour eux, ne perdant plus un jour entier s'ils ne travaillent que 3 heures par exemple. De plus, employeurs et étudiants ne payent qu'une cotisation de solidarité à l'ONSS qui s'élève à 2,71%. Au-delà des 475 heures, la cotisation passe à 13,07% (statut d'employé ordinaire). Pourtant, comme Randstad le constate<sup>2</sup>, les étudiants sont demandeurs d'une augmentation des heures avec 52% d'entre eux qui souhaitent travailler davantage. Pourtant, des politiques s'y opposent, s'inquiétant du fait que le temps de travail pâtisse sur les études ou qu'ils redoutent que d'autres soient exclus du marché du travail, par exemple les demandeurs d'emploi.

- Quelques chiffres

On ne peut contester l'engouement pour des jobs étudiants puisqu'en dix ans, le nombre d'étudiants jobistes a augmenté de 10 %<sup>3</sup>. En Belgique, en 2017, Randstad a constaté que plus d'un demi-million d'étudiants ont travaillé comme jobistes et que 33,2 % des personnes qui travaillent en tant qu'intérimaires sont des étudiants. En effet, selon la même étude, seuls 14 % des étudiants ne travaillent pas. 72 % des étudiants sont des jobistes d'été, 60 % d'entre eux travaillent comme étudiants durant toute l'année. On constate que 17 % d'entre eux admettent travailler durant les heures de cours ce qui est

---

<sup>1</sup> *Les étudiants au travail*, Etude Randstad, 2018, <https://www.randstad.be/content/24b8517b-6923-42ee-8941-fdc7f7875c76/%C3%A9tudiants-au-travail2018.PDF>

<sup>2</sup> Idem, p. 5.

<sup>3</sup> Idem, p. 4.

normalement interdit. Un étudiant sur quatre travaille même durant le blocus et les examens. D'ailleurs, au regard de l'évolution du système de l'enseignement supérieur, certains étudiants travaillent pour combler les creux dans leur horaire. Ces temps libres et ces aménagements d'horaires sont des moyens utilisés pour pallier au besoin d'argent.

## Une source d'indépendance, mais pas que ...

Mais dans le fond, quelles sont les motivations du jeune à travailler ? D'après Randstad<sup>4</sup>, la première raison pour le jeune est l'argent, loin devant l'expérience professionnelle ou les perspectives d'avenir. Pour eux, les *étudiants travaillent pour gagner de l'argent et s'intéressent nettement moins aux tâches à effectuer*. C'est d'ailleurs 58 % d'entre eux qui affirment ne pas choisir leur job en fonction de leurs études. Le job étudiant ne serait plus une piste pour un emploi comme c'était le cas avant. Quand on questionne les jeunes sur leurs motivations à travailler, les réponses sont diverses.

Une étudiante de 23 ans explique : *J'ai toujours bossé depuis mes 15 ans. Je ne veux pas que mes parents me payent toutes mes affaires et ce qu'ils me paient reste un cadeau. Je veux aussi pouvoir payer ce que je veux sans devoir demander la permission (être indépendante). Avant, pour les sorties et le shopping, aujourd'hui pour économiser pour un appart, mon chat et les voyages. Ça apprend aussi beaucoup de choses de la vie, beaucoup d'expériences.*

Un autre étudiant de 18 ans confie : *Je travaille dans un fast Food pour payer mes études à la base et maintenant pour me payer ce que je veux et ne rien devoir à personne.*

Une autre étudiante de 21 ans travaille dans une grande surface et elle explique que c'est pour payer ses études et ses charges (voitures, essence, vêtements, etc.).

D'autres encore donnent l'indication de payer leurs vêtements, leurs voyages, leurs sorties, etc.  
*Propos recueillis dans le cadre de l'analyse auprès d'étudiants.*

Josette Kodsi, travailleuse sociale, et Marc Molgat, professeur à l'Université d'Ottawa<sup>5</sup>, expliquent que la satisfaction, l'autonomie, la possibilité de participer à la société de consommation et l'épargne pour l'avenir reviennent souvent. Ils parlent aussi d'acquis d'expériences et de connaissances pour mieux s'assurer un avenir, une insertion plus stable et durable sur le marché du travail. C'est d'ailleurs ce qu'une étudiante de 19 ans nous explique : *je travaille en été pour « assurer » mon avenir, mais aussi pour me faire plaisir.*

Josette Kodsi et Marc Molgat expliquent aussi que le travail pour l'étudiant est un levier d'autonomie dans la relation avec ses parents, autonomie financière en premier lieu, puisqu'il apprend à gérer ses dépenses, ce qui lui donne l'impression de contrôler une partie de sa vie. Il développe ainsi assurance, autonomie et prise de responsabilités<sup>6</sup>. Dans ce sens, Marie Schuller<sup>7</sup>, project manager, parle de l'apprentissage d'une culture du travail qui permet un acquis de compétences et de connaissances. Mais, elle met en garde : travailler trop d'heures peut mener au décrochage et au désintérêt scolaire.

<sup>4</sup> Randstad, *op. cit.*, p. 14.

<sup>5</sup> Josette Kodsi et Marc Molgat *Le rapport à l'école et au travail pendant l'adolescence. Travailler pendant les études permet-il de « construire des certitudes » ?*, 2008, p. 8.

<https://www.erudit.org/fr/revues/ref/2008-v14-n1-ref2312/018856ar/>

<sup>6</sup> Idem, p. 16.

<sup>7</sup> Marie Schuller, *Décrochage scolaire et travail étudiant – Etat des lieux*, 2017, p. 8.

Selon elle, les raisons qui poussent les jeunes à travailler varient en fonction de l'âge. Pour les élèves en secondaire, cela leur permet d'avoir plus d'argent pour leurs loisirs et envies. Mais dans le supérieur, cela relève plus souvent d'une nécessité. Ce travail étudiant leur permet d'avoir une vie plus aisée. Le fait de ne pas travailler du tout pourrait d'ailleurs constituer un handicap. Les jeunes sont sous pression pour suivre l'effet de groupe ce qui les pousse à consommer. Ils ont donc besoin d'argent pour rester intégrés.

## Où va leur argent ?

Randstad a étudié la destination de la rémunération des jeunes. Il a constaté que 69 % des étudiants épargnent plus d'un quart de leurs revenus. Les élèves jobistes trouvent important d'avoir des réserves en cas de pépins<sup>8</sup>. 70 % des jobistes consacrent plus d'un quart de leurs revenus pour voyager, 46 % d'entre eux en dépensent 12 % pour payer leur voiture ou moyen de transport.

*Je travaille pour pouvoir me faire des petits plaisirs, mettre de côté (pour ma future voiture ?) pour être indépendante et pour me rendre compte de ce qu'est le monde du travail. - Étudiante de 20 ans.*

*J'ai un job étudiant à la bibliothèque et au service des inscriptions de l'université et c'est principalement pour des vacances et city trip que je fais sinon des loisirs culturels comme le théâtre, le cinéma, les concerts ou des soirées entre potes ; donc c'est plus au niveau indépendance et pas toujours demander à mes parents qui vont chaque fois me poser des questions sur ce que je veux faire avec, dans le sens où c'est mon argent, je le dépense comme je veux sans rendre des comptes. Étudiant de 19 ans.*

Propos recueillis pour l'analyse auprès d'étudiants.

Par ailleurs, 70 % des étudiants jobistes utilisent leurs revenus pour leurs sorties, ce qui constitue un peu plus de 12 % du budget. Comme le relève Randstad, un étudiant sur cinq contribue au budget du ménage et 23 % des jeunes affectent une partie de leurs revenus au paiement (partiel) des frais d'études. Ces derniers réservent en moyenne 16 % de leur argent pour payer leurs études. D'autre part, 22 % des étudiants contribuent au budget familial, ce qui représente 9 % de ce qu'ils gagnent.

*Je travaille dans une boulangerie depuis trois ans pour pouvoir surtout me faire des vacances et du shopping et intervenir dans les frais de mes études pour soulager mes parents et devenir un peu indépendante d'eux par rapport à ça. - Étudiante de 19 ans.*

## Aider la famille et penser à l'avenir, choix ou nécessité ?

Les jeunes ont parfois conscience de l'incertitude qui plane sur leur avenir ainsi que de leur besoin de consommer. Ils ressentent un attrait fort pour le travail comme un moyen de « construire des certitudes », comme le relèvent Josette Kodsi et Marc Molgat. Ils tentent alors de s'insérer sur le marché de l'emploi dès le plus jeune âge afin de montrer leur volonté de mener une vie stable.

<sup>8</sup> Josette Kodsi et Marc Molgat, *op. cit.*, p. 3.

D'autre part, les élèves et les familles s'inquiètent dès la fin du secondaire du coût des études supérieures. Ils craignent de ne pas avoir assez d'argent et ne veulent pas risquer de s'endetter. Ils se tournent alors vers le job étudiant par sécurité financière. De plus, comme le relevait Michaël Verbauwhe<sup>9</sup>, alors président de la Fédération des étudiants francophone (FEF), une bourse ne peut pas tout payer. L'étudiant va pallier ce manque d'argent par un travail étudiant ou un prêt. En Communauté française, près d'un étudiant sur cinq est boursier. Hugues Dorzée<sup>10</sup>, rédacteur en chef du magazine Imagine Demain le Monde, présente des chiffres qui expliquent qu'en 2014, un total de 34.935 étudiants du supérieur ont obtenu une allocation d'études, et 85.228 élèves pour le secondaire. Le coût des études est aussi un poids pour les familles d'étudiants ou d'élèves non boursiers.

De ce fait, face à la « gratuité de l'enseignement »<sup>11</sup> annoncée en 2010 par un décret de la Communauté française, Hugues Dorzée constate que les jeunes ne sont pas égaux face aux études. Les frais sont de plus en plus lourds dans le budget des ménages. *Les familles sont sous pression financière et pas que les précaires (...) Parfois, on renonce au projet d'études*, relève François Bertrand, chargé d'étude à la Ligue des familles. De ce fait, le financement de l'enseignement dépend d'une enveloppe fermée, la somme étant fixée par avance indépendamment du nombre d'étudiants de l'année en cours. Ceci ne permet pas d'assurer la gratuité et l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur pour tous.

En ce qui concerne le coût des études, Maxime Michiels<sup>12</sup>, président de la FEF en 2018 rappelle le coût important pour les familles, estimé entre 8.000 et 12.000€ par an, prenant en compte les frais d'inscription, de loyer, des dépenses indirectement liées, etc. *Jusqu'à présent les familles permettaient à leurs enfants de faire des études via la solidarité familiale : ce mécanisme est en panne. La FEF<sup>13</sup> parle aussi de la « précarité étudiante » grandissante. Les banques ont clairement identifié cette problématique de la précarité étudiante comme un marché potentiel. (...) Elles développent un marketing tourné vers les étudiants*, déclare Maxime Michiels<sup>14</sup>. Ces dernières génèrent du bénéfice sur la pauvreté des étudiants qui eux travaillent pour l'éviter. Il ajoute, ce que nous avons signalé plus haut, *qu'il y a un étudiant sur quatre qui travaille pour payer ses études. Or les étudiants qui travaillent ont un taux moindre de réussite.*

Face à cette augmentation du coût des études, des étudiants se tournent vers les différentes aides existantes comme la bourse d'études, le prêt étudiant, le CPAS ou le job étudiant. C'est aussi ce que relève Marie Schuller<sup>15</sup>. *C'est une volonté de répondre aux besoins de première nécessité comme se loger et se nourrir, des motifs de comforts comme s'adonner à des loisirs ou même simplement avoir les moyens de payer ses études et tous*

<sup>9</sup> Michaël Verbauwhe, président de la FEF in *Crise : la précarité étudiante grandit*, 2012, p. 2.

<sup>10</sup> Hugues Dorzée « *Des études supérieures mais à quel prix ? 2017* » [http://www.imagine-magazine.com/articles/119\\_enquete\\_bourses.pdf](http://www.imagine-magazine.com/articles/119_enquete_bourses.pdf)

<sup>11</sup> Hugues Dorzée, *op. cit.*, p. 6.

<sup>12</sup> Enseignement supérieur : une année d'étude coûte entre 8.000 et 12.000 euros selon la FEF – RTBF 2018 [https://www.rtbef.be/info/belgique/detail\\_enseignement-superieur-une-annee-d-etude-coute-entre-8000-et-12-000-euros-selon-la-fef?id=10021285](https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_enseignement-superieur-une-annee-d-etude-coute-entre-8000-et-12-000-euros-selon-la-fef?id=10021285)

<sup>13</sup> Prêts pour financer les études : c'est « générer des bénéfices sur la pauvreté » dénonce la FEF – RTBF 2018 [https://www.rtbef.be/info/belgique/detail\\_prets-pour-financer-les-etudes-c-est-generer-des-benefices-sur-la-pauvrete-denonce-la-fef?id=10022894](https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_prets-pour-financer-les-etudes-c-est-generer-des-benefices-sur-la-pauvrete-denonce-la-fef?id=10022894)

<sup>14</sup> Maxime Michiels cité dans l'article *Prêts pour financer les études : c'est « générer des bénéfices sur la pauvreté » dénonce la FEF*, *op. cit.*

<sup>15</sup> Marie Schuller, *op. cit.*, p. 6.

*les frais qui y sont liés.* Jean Spinette<sup>16</sup>, représentant de la Fédération des CPAS de la région Bruxelloises, explique que le RIS<sup>17</sup> est une aide sociale complémentaire destinée, à l'origine, à lutter contre la grande pauvreté sert désormais à aider de nombreuses familles dans le besoin. Le CPAS est le dernier filet de protection, même pour les étudiants. *La précarité étudiante grandit, la crise économique n'épargnant pas les étudiants et leurs familles*<sup>18</sup>.

## Et les employeurs dans tout cela ?

Hugues Dorzée<sup>19</sup>, explique que le marché de l'emploi est bouché. Les employeurs, ne pouvant financer de nouveaux postes, exploitent les jobs étudiants. En effet, ces derniers sont une main-d'œuvre moins chère, facile et flexible. *En période de crise, c'est une aubaine pour les employeurs : des salaires très bas, des cotisations sociales réduites, une grande flexibilité (...). En été, le job étudiant est utile pour permettre aux salariés de souffler, mais aujourd'hui on fait jour à la concurrence. Et puis, une fois sorti de ses études, l'étudiant travailleur se retrouve face à un marché du travail bouché (...). Le travail étudiant concurrence le travail ordinaire*, explique également Myriame Delmée<sup>20</sup>, vice-présidente du SECTA. Les étudiants paient d'ailleurs moins de cotisations sociales.

Les syndicats s'inquiètent d'une concurrence déloyale comme le relève Jean-François Munster<sup>21</sup>. Pour eux, la vocation de l'étudiant c'est d'étudier. *Ils ne doivent pas prendre la place de ceux qui travaillent à temps partiel, des chômeurs*, insiste une syndicaliste dans ce même article. Philippe Defeyt, économiste, ancien président du CPAS de Namur, partage cet avis. *Le problème c'est que dans un monde où l'emploi est devenu rare, il y a une compétition qui s'installe entre ceux qui ont besoin de travailler pour vivre et le jeune pour qui ce n'est pas important*<sup>22</sup>. Randstad constate cependant que les entreprises sous-estiment le potentiel des jobs étudiants comme canal de recrutement. Cela permet pourtant d'attirer de futurs travailleurs, les évaluer et nouer des relations durables. De ce fait, ils ne percevraient pas le potentiel des étudiants en tant que futurs travailleurs<sup>23</sup>.

## Songer aux zones d'ombre

Plusieurs mises en garde sont à prendre en compte lorsque l'étudiant désire travailler. Ce contrat étant prisé par les employeurs par sa simplicité et du fait qu'il s'agit d'une main-d'œuvre bon marché, les jeunes sont embauchés plus facilement. Il en découle que ces jeunes, percevant un salaire, voient l'argent tomber facilement, ce qui pousse parfois certains à arrêter leurs études. De plus, Adrien Tricornot<sup>24</sup>, journaliste au *Monde*, explique

<sup>16</sup> Hugues Dorzée, *op. cit.*, p. 7.

<sup>17</sup> Revenu d'intégration sociale.

<sup>18</sup> Ensemble n°75, juillet 2012, p. 14.

<sup>19</sup> Hugues Dorzée, *op. cit.*, p. 4.

<sup>20</sup> Aline Wavrille *Le boom du travail étudiant inquiète les syndicats* 2017 -

[https://www.rtb.be/info/regions/bruxelles/detail\\_le-boom-du-travail-etudiant-inquiete-les-syndicats?id=9694514](https://www.rtb.be/info/regions/bruxelles/detail_le-boom-du-travail-etudiant-inquiete-les-syndicats?id=9694514)

<sup>21</sup> Jean-François Munster *Le travail étudiant explose en dehors des mois d'été*, 2017 -

<https://plus.lesoir.be/108295/article/2017-08-08/le-travail-etudiant-explose-en-dehors-des-mois-dete>

<sup>22</sup> Jean-François Munster, 2017 *Le travail étudiant explose en dehors des mois d'été*, *op. cit.*

<sup>23</sup> Randstad, *op. cit.*, p. 17.

<sup>24</sup> Adrien Tricornot, « *Un emploi étudiant, oui, mais à petites doses* », *Le Monde* -

[https://www.lemonde.fr/campus/article/2016/02/17/un-emploi-etudiant-oui-mais-a-petites-doses\\_4866591\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2016/02/17/un-emploi-etudiant-oui-mais-a-petites-doses_4866591_4401467.html)

que face à leurs besoins, les jeunes ont du mal à refuser des contrats ou des heures par crainte de perdre leur place.

Le travail étudiant peut aussi avoir des côtés négatifs. Josette Kodsi et Marc Molgat<sup>25</sup> expliquent que travailler risque d'impacter les relations sociales du jeune, *les groupes de pairs peuvent juger très sévèrement ceux qui ne se conforment pas à certains codes ou normes du groupe*. Les jeunes privilégient les derniers objets à la mode, leur possession est d'ailleurs signe d'appartenance au groupe. Ils travaillent pour financer ces dépenses liées au groupe et consacrent du temps au travail en dehors de l'école et des études, en absence des amis, ce qui peut empiéter sur les liens sociaux.

En outre, les horaires sont variables et le jeune a peu de marge de manœuvre. Il lui est souvent difficile de concilier étude, travail, famille, amis et loisirs, même si pour certains la priorité est mise sur les études et le travail. Les relations deviennent difficiles à maintenir pour certains. Josette Kodsi et Marc Molgat relèvent eux aussi ces inquiétudes, car, bien que le travail pendant les études secondaires comporte des dimensions valorisantes, il ne semble pas que cette activité soit sans conséquence. Certains jeunes manquent de temps pour créer des relations ou réaliser des activités physiques. D'autres peuvent se détourner de la scolarité<sup>26</sup>. Pour Tracey Bushnik<sup>27</sup>, statisticienne canadienne, le lien entre travail étudiant et risque de décrochage repose sur le nombre d'heures de travail du jeune avec un seuil de 15 heures semaine<sup>28</sup> ; au-delà, cela peut mener au décrochage scolaire.

D'autre part, les étudiants continuent aussi de travailler au noir, ce qui est difficile à chiffrer puisque ce travail est non déclaré, mais cela augmente le nombre d'heures que certains réalisent. En effet, un élève ou étudiant sur quatre, âgé de moins de 18 ans, continue à travailler sans contrat<sup>29</sup>. C'est 17 % des étudiants qui affirment travailler au noir, et 25 % chez les moins de 18 ans. Cette proportion reste importante et constante malgré les modifications de la législation.

La précarité que les jeunes vivent dans ce contexte peut affecter leur santé. Comme l'explique Anne-Françoise Dequiré<sup>30</sup>, docteur en sciences de l'éducation, les budgets restreints obligent les étudiants à faire des choix entre des soins de santé et le logement par exemple. Ceci impacte aussi leur moral et leur santé mentale. *77 % des étudiants vivraient une situation de mal-être dû au manque de ressources financières, à un avenir incertain, à la solitude, à la pression des examens*. Pour elle, travailler et étudier est le signe d'une inégalité scolaire que certains sociologues déplorent depuis longtemps<sup>31</sup>.

Marie Schuller ajoute que *les étudiants qui présentent des ressources économiques moindres risquent d'être plus rapidement poussés à accepter un travail difficile, régulier et contraignant*. Le statut social de l'étudiant et de sa famille jouerait un rôle important dans la relation de l'étudiant à son job et à l'école. Le stress et la fatigue peuvent également jouer un rôle important dans la vie sociale et scolaire des jeunes<sup>32</sup>. Enfin, il ne faut pas

---

<sup>25</sup> Josette Kodsi et Marc Molgat, *op. cit.*, p. 19.

<sup>26</sup> Ibidem.

<sup>27</sup> Marie Schuller, *op. cit.*, p. 5.

<sup>28</sup> Adrien Tricornot, *op. cit.*

<sup>29</sup> Randstad, *op. cit.*, p. 10.

<sup>30</sup> Anne Françoise Dequiré *Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance*, 2007, p. 4.

<sup>31</sup> Idem, p. 14.

<sup>32</sup> Barbara Label, *Quels sont les avantages et inconvénients d'un job étudiant ?* 2007.



oublier l'impact de ces inégalités et difficultés sur l'estime de soi bien que le job étudiant permette de valoriser les compétences de l'étudiant.

## Pistes et conclusion

Le contrat étudiant s'est implanté durablement chez les jeunes, leur amenant plusieurs compétences favorables à leur vie future. Dans ce cadre, l'expérience professionnelle et les nombreuses qualités développées sont primordiales et valorisantes pour eux. Le travail étudiant constituerait donc un plus dans l'éducation du jeune pour le confronter une première fois au monde professionnel.

Devrions-nous songer à une modification de la législation du job étudiant pour aller au-delà des 475 heures ? De ce que Randstad a constaté ces dernières années, il y a une évolution et une augmentation du nombre d'étudiants. Il faut veiller au fait que de nombreuses évolutions ont émergé comme le fait que les étudiants travaillent déjà plus et y consacrent plus d'heures en semaine qu'avant, parfois même durant les heures de cours, sous la pression des employeurs.

Pourtant, le job étudiant ne doit pas empiéter sur les études des jeunes. L'enseignement, les apprentissages et l'éducation doivent rester leur préoccupation première. Les quotas d'heures et de revenus sont d'ailleurs étudiés dans le sens d'une limite à ne pas dépasser pour continuer à bénéficier des allocations étudiantes. L'UFAPEC, en tant qu'organisation représentative des parents et des associations de parents de l'enseignement libre à caractère confessionnel, porte un intérêt au soutien et au maintien des études, mais également aux relations du jeune. Effectivement les études et les conditions de travail des étudiants sont fondamentales. Ces dernières participent à l'intégration du jeune sur le marché du travail et dans la société en général.

De ce fait, dans l'idée d'une société ouverte et active pour les jeunes, le job étudiant est donc un moyen pour eux de mettre un premier pied dans le monde du travail. Comme indiqué précédemment, il est intéressant de laisser une place aux jeunes dans ce champ professionnel, sans pour autant mettre de côté leurs éducation scolaire. Le travail étudiant est un plus tant que le jeune ne s'investit pas de manière excessive, en ne dépassant pas le nombre de 15 heures/semaine préconisées par plusieurs recherches. Ainsi, le jeune peut alors combiner vie scolaire, étudiante, familiale et sociale. L'étudiant gagne donc à travailler, tout comme l'employeur, tant que ce dernier n'exagère pas dans ses exigences sur le temps de travail.